## Enquête sur le Jazz-Band

## NOTRE QUESTIONNAIRE

1° Le jazz-band est-il pour vous « de la musique » ? De quel ordre sont vos impressions devant le jazz ?

2º Exerce-t-il une influence sur l'esthétique contemporaine et plus particulièrement sur les formes musicales ?

3° Pensez-vous que puisse se créer une musique de jazz originale et indépendante, obéissant à des lois propres? André Cœuroy et André Schaeffner.

## Réponse de M. Albert Roussel

Nous ne croyons pas devoir longuement présenter M. Albert Roussel, ancien officier de marine, un des meilleurs nusiciens de l'école française, l'auteur des Evocations et de Padmavati.

Votre enquête sur le jazz-band vous vaudra sans aucun doute de très intéressantes réponses. La mienne (je parle de ma réponse) sera, hélas! fort brève et des plus banales, faute d'une documentation suffisante.

1º Le jazz-band me semble être incontestablement de la musique, ce qui me veut pas dire que toutes les compositions qui relèvent de cette forme d'orchestre soient musicales au sens où nous l'entendons; mais rien ne s'oppose à ce qu'on y joue de la musique fort intéressante et j'ai été, pour ma part, plus d'une fois charmé par certaines compositions d'un caractère et d'une sonorité très particuliers, le dois avouer, toutefois, que, malgré la virtuosité prodigieuse de quelques instrumentistes, une audition prolongée de jazz finit par me paraître monotone et agaçante;

et agaçante;

2° Le jazz exerce sans aucun doute une influence très marquée sur l'esthétique d'un certain nombre de jeunes compositeurs. Ses rythmes particuliers, ses contre-temps caractéristiques se reconnaissent dans nombre d'œuvres modernes et les curieux procédés d'une orchestration où ne figurent que quelques instruments dont la réunion eût semblé paradoxale il y a vingt-cinq ans ne peuvent qu'élargir et enrichir le champ des combinaisons sonores. En revanche, je ne crois pas que cette influence soit de nature à modifier les formes musicales elles-mêmes;

3° Une musique de jazz originale et indépendante obéissant à ses lois propres existe déjà en Amérique, le ne

formes musicales elles-mêmes;

3º Une musique de jazz originale et indépendante obéissant à ses lois propres existe déjà en Amérique. Je ne vois pas pourquoi elle ne pourrait pas se développer aussi bien en Europe. L'utilisation des chants populaires, l'invention d'airs propres au génie particulier de la race permettraient à d'habiles spécialistes de former un répertoire qui se transformerait sans doute peu à peu et dont l'évolution donnerait peut-être un jour naissance à une nouvelle esthétique.

SOIRS DE DADIS